



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E95399** VALABLE JUSQU'AU **14/04/2025**

ÉDITÉ LE 31/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1997

Raison sociale : ENVIRONNEMENT SERVICES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/06/2024

14 GRANDE RUE
LA FERME DU POITOU
77410 VILLEVAUDE

Capital : 600 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC MEAUX B 413 417 742

Siret : 413 417 742 00025

Code NACE : 8130Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5977840704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5977840704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 01 60 20 65 50

Fax : 01 60 20 64 08

Portable : 0616907570

Responsabilité légale :

CAZABAN JEROME HUMBERT MARIE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : www.envs.fr

E-mail : contact@envs.fr

Effectif moyen : 47 Tranche de classification : EFF3 Chiffre d'affaires H.T. : 7 533 983 Tranche de classification : CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4412	Métallerie (Technicité confirmée)	47	17/12/2024
4441	Clôtures métalliques		03/12/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE
RESPONSABLE D'AGENCE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement attestent de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.